

The background image shows a woman with long dark hair, wearing a straw hat and sunglasses, smiling broadly while riding a bicycle. She is wearing a green and white plaid shirt. The background is a bright green field. In the bottom right corner, there are three stacks of coins of increasing height, each with a small green plant growing out of the top. The text 'CARTE DE FIDÉLITÉ' is overlaid in large white letters across the middle of the image.

# CARTE DE FIDÉLITÉ

## Fonctionnement de l'adhésion au programme de rabais de la Carte de fidélité

### ENGAGEMENT

En adhérant au programme de rabais de la Carte de fidélité, votre entreprise s'engage à offrir à ses clients détenteurs d'une Carte de fidélité un rabais de 3% et plus pour une durée de 12 mois (avec renouvellement automatique).

### VOS PROPRES MODALITÉS D'UTILISATION

Avant que nous annonçons votre adhésion à la Carte de fidélité sur [lespagesvertes.ca](http://lespagesvertes.ca), vous devez nous faire parvenir vos propres modalités d'utilisation de la Carte de fidélité et/ou vos restrictions basées sur les besoins spécifiques à votre entreprise...

- *Le rabais s'appliquera-t-il à tous vos produits et/ou services? Si la réponse est « non », quelles sont les restrictions?*
- *Offrirez-vous un rabais de 3% ou plus de 3%? Quel sera votre pourcentage de rabais?*

À noter qu'il sera largement plus intéressant pour vos clients si vous n'avez pas ou très peu de restrictions et si vous offrez plus de 3% de rabais sur vos produits et/ou services.

## RESPONSABILITÉ ENVERS SES EMPLOYÉS

Il est important d'informer pleinement vos employés sur la Carte de fidélité, son fonctionnement et son utilisation en lien avec les spécificités et restrictions propres à votre entreprise. Tous les employés doivent être en mesure de:

1. Appliquer les pourcentages de rabais appropriés aux achats des consommateurs qui utilisent la Carte de fidélité.
2. Connaître les modalités et conditions spécifiques à votre entreprise dans le cadre du programme de rabais de la Carte de fidélité.
3. Vérifier les dates d'expiration des Cartes de fidélité des clients afin qu'elles ne soient pas dépassées lors de l'achat.
4. Fournir le code promotionnel de votre entreprise pour l'achat en ligne (si applicable).
5. Répondre aux questions des clients concernant le fonctionnement de la Carte de fidélité.

## RÉSILIATION DU CONTRAT

Vous pouvez mettre fin à votre adhésion à la Carte de fidélité en tout temps. À noter que nous demandons trois (3) semaines de préavis.

En étapes chronologiques :

1. Vous nous envoyez un courriel à [contact@lespagesvertes.ca](mailto:contact@lespagesvertes.ca) annonçant le désir de votre entreprise de mettre fin à son adhésion au programme de rabais de la Carte de fidélité.
2. Vous continuez d'offrir les rabais liés à la Carte de fidélité durant les trois (3) semaines suivant l'envoi de votre courriel de résiliation (offrir les rabais entendus, vendre la Carte de fidélité aux consommateurs si vous en êtes un point de vente, tenir le registre des ventes à cet effet, etc.)
3. Vous recevrez un courriel de confirmation de votre résiliation, vous assurant du même coup que nous avons enlevé la mention «Carte de fidélité» de votre annonce d'entreprise sur [lespagesvertes.ca](http://lespagesvertes.ca).